

Quels sont les colons que l'on desire au Canada

Grâce à l'attention qu'y porte le gouvernement, les provinces de l'Ouest canadien ne sont pas peuplées de voyous, comme le laissent entendre les journaux toriens, mais bien de sujets capables de se distinguer par leur énergie au travail et la régularité de leur conduite.

Nous vous dirons aujourd'hui quelle est la classe de colons désirés pour nos grandes provinces de l'Ouest, avec leurs vastes étendus de terre.

Nous voulons des hommes habitués au travail de la terre et capables, en même temps, de mettre leur intelligence au service de leur travail. Les grands fermiers d'Europe n'y travaillent pas, ils dirigent seulement. Il n'y a pas le même champ d'opération, pour ces agriculteurs au Canada, comme pour les hommes qui se mettent courageusement à l'ouvrage. Il y a une grande différence de situation et de condition entre l'Europe et notre pays.

En Europe, celui qui a des capitaux peut toujours trouver des ouvriers, et même des conducteurs, pour faire surveiller son travail. Au Canada, on ne peut pas trouver d'hommes pour conduire et surveiller ses affaires pour la raison que voici : Dans un pays nouveau, où tant d'occasions se présentent, l'homme qui a de l'intelligence, de l'énergie et les connaissances pour diriger avec succès une entreprise agricole ou autre, ne reste pas longtemps surveillant en conducteur, il commence de suite à son propre compte. En culture, le principal travail à opérer c'est de surveiller chacun sa ferme.

Dans les trois Provinces de l'Ouest, les entreprises agricoles sont plus récentes que n'importe quelle entreprise nouvelle en Angleterre. Il n'y a pas de conditions fixes, tout stimulant, toute opportunité doit être le résultat de l'initiative, la terre est gratuite. Qu'il nous soit permis de donner ici un conseil et un avertissement à ceux qui désirent venir au Canada, pour se livrer à la culture ou à l'élevage.

Aucune personne ne devrait s'établir sur une ferme dans les Provinces de l'Ouest, sans avoir acquis de l'expérience en travaillant un an au service d'un autre. Le manque de cette expérience en a ruiné plusieurs qui auraient pu réussir. Celui qui s'établit en arrivant confiant dans ses connaissances de la culture en Europe, trouvera qu'il a beaucoup à apprendre, mais quand il s'en apercevra, son capital aura été presque tout dilapidé. Si vous voulez être assurés du succès, ne dépensez pas votre capital que quand vous connaîtrez la manière la plus profitable pour l'employer.

Nous trouvons des difficultés à amener parmi nous des colons de certaines nations du continent européen, tandis que pour certaines races asiatiques nous avons été obligés d'établir des restrictions, afin de les empêcher d'immigrer au Canada en grand nombre. Les chinois qui viennent au Canada sont astreints au paiement d'un droit ou taxe d'entrées.

Conseil du Comté d'Arthabaska

Mercredi a eu lieu l'assemblée régulière du conseil de la municipalité du Comté d'Arthabaska, tenue au lieu ordinaire des séances, dans la ville d'Arthabaska, furent présents : Messieurs Wilfrid Fournier, maire du canton de Warwick et préfet du comté d'Arthabaska, Pierre Désilets, maire de la paroisse de Ste-Clotilde de Horton, Eugène Rhault, maire de la paroisse de St-Albert de Warwick, Johnny Lacourse, maire de la paroisse de St-Rosaire, Jules Landry, maire de la paroisse de St-Valère de Bulstrode, Edmond Pouliot, maire de la paroisse de St-Christophe, Adélaïde Drouin, maire de la paroisse de St-Norbert d'Arthabaska, Alphonse Saucier, maire de la paroisse de St-Rémi de Tingwick, Narcisse Bazin, maire de la paroisse de St-Louis de Blandford, John Ling, maire de la paroisse de Ste-Elisabeth de Warwick, Ludger Verreille, maire de Chester-Ouest, F-Xavier Paradis, maire de Chenier, Désiré Trotter, maire du canton de Stanfold, Arthur Gagnon, maire du canton de Maddington, Adolphe Girouard, maire du village de Princeville, Jeffrey Houle, maire du village de Chesterville, Albert Beaudet, maire de la paroisse de Ste-Victoire d'Arthabaska et John Q. Adams, maire de Tingwick, formant le quorum.

Les délibérations de la dernière séance sont lues et adoptées. Le rapport de C. R. Garneau, surintendant spécial, favorisant l'ouverture d'un chemin entre St-Valère et Ste-Victoire a été présenté et des instructions ont été données au surintendant de verbaliser le dit chemin. Ordre a été donné au secrétaire-trésorier de vendre au rabais, dans le plus court délai possible, les travaux à faire sur le cours d'eau canalisé par Léon Roberge dans les paroisses de St-Valère, Ste-Clotilde, Ste-Albert, dans le comté d'Arthabaska, et St-Samuel dans le comté de Nicolet. Une requête du Révérend M. Joyal, curé de St-Louis de Blandford, et autres contribuables a été présentée demandant la construction d'un pont sur la rivière Bécancour, entre Blandford et Stanfold, et M. C. R. Garneau, notaire, d'Arthabaska, a été nommé surintendant spécial.

Une requête de Joseph Bergeron et autres de St-Christophe et de St-Paul a été présentée demandant le détournement du chemin du dixième rang et

M. Pierre Dumas, de St-Norbert d'Arthabaska, a été nommé surintendant spécial.

Le conseil de comté s'est ajourné au six octobre prochain pour recevoir le rapport ou procès verbal de M. Garneau ou sujet du pont demandé sur la rivière Bécancour entre Stanfold et Blandford.

La consommation de la cigarette

L'an dernier, au Canada, on a fumé trente millions de cigarettes de moins que dans le cours de l'année précédente. Chez qui maintenant a-t-on constaté cette diminution, est-ce chez les vieillards, les hommes d'âge mûr, non entièrement parmi les garçons de seize ans ou au-dessous.

L'on se demandera peut-être comment l'usage de la cigarette, qui est pour ainsi dire la passion prédominante des Canadiens ait pu diminuer aussi sensiblement. La voici.

Le gouvernement fédéral, à sa session de l'an dernier, a passé une loi décrétant que tout marchand de tabac, ou autre, qui vendrait des cigarettes à un garçon de 16 ans, ou au-dessous, et qui serait pris, en flagrant délit serait condamné à l'amende.

Quelques marchands eurent l'audace de l'enfreindre à Ottawa, mais heureusement on régla aussitôt leur cas. Par cette loi, on a empêché la vente de trente millions de cigarettes, et vu que la consommation augmentait de jour en jour, l'on peut dire que l'on a empêché le fumage, de quarante à cinquante millions.

Si cette loi n'eût été passée, la consommation aurait augmenté de 10 à 20 millions, au lieu de diminuer de 30 millions.

Durant les six années antérieures à 1908, par exemple, l'augmentation a été de 75 millions, tandis que l'an dernier la consommation totale a été de 570 millions. On a ensuite fait usage d'environ trois cent cinquante millions et trois quart de cigarettes domestiques, c'est-à-dire faites par le fumeur lui-même soit une diminution de vingt-huit millions de cigarettes importées et fumées au pays.

Les résultats qu'a obtenus cette loi sont d'autant plus impressionnants que la loi n'est en force que depuis huit mois de l'année. Elle n'est devenue effective que le 20 de juillet 1908 et l'année pour fin statistique ne se terminera que le 31 mars 1909.

Cette loi est plutôt drastique puisqu'elle défend aussi, la vente ou cadeau de cigarettes aux garçons de 16 ans ou au-dessous, sous-peine d'une pénalité de \$10.

La police doit même saisir les cigarettes, ou toute sortes de tabac, en possession de tout garçon sur place publique. La loi rend aussi coupables d'une pénalité de \$1.00 à \$4.00, pour avoir été en possession de cigarettes ou de tabac et elle force le coupable de dire où il se procure le matériel à fumer sous peine de mépris, alors qu'on lui défend de le faire.

La cigarette engendre chez le jeune homme différentes maladies, telles que la neurasthénie, l'empoisonnement du sang, la maladie de cœur, etc., etc. Chaque cigarette que le jeune homme fume est pour ainsi dire un nouveau clou, qu'il enfonce dans les planches qui contiennent son cerveau.

Par l'adoption d'une telle loi le gouvernement, prouve une fois de plus qu'il exerce constamment une grande surveillance, sur le peuple canadien, et qu'il s'occupe de lui non-seulement, au point de vue financier mais encore au point de vue de sa conservation naturelle, car en prévenant la jeunesse de ce fléau dévastateur, la cigarette, il veille à la formation de la génération future.

L'Exposition de Sherbrooke

Sans rien exagérer l'Exposition cette année a dépassé de beaucoup en ampleur et en beauté celles des années précédentes. Aussi les habitants des comtés des alentours de même que ceux des Etats voisins de la République Américaine y affluèrent en grand nombre.

Mercredi a eu lieu l'ouverture officielle de l'Exposition par Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province de Québec, Sir A. P. Pelletier. Coïncidence heureuse, c'était le premier anniversaire de la nomination de Sir A. P. Pelletier à la charge de lieutenant-gouverneur. Son Honneur a été l'objet, à cette occasion, de nombreuses félicitations.

Les Directeurs de l'Exposition qui ont présenté une délicate adresse de bienvenue à laquelle Son Honneur a répondu en félicitant les citoyens de Sherbrooke sur leur esprit d'entreprise, la beauté de leur ville, et le succès de leur Exposition.

La température incertaine de mercredi a quelque peu empêché la population de se porter pendant la journée sur les terrains de l'Exposition mais le soir à l'occasion des feux et représentation, de même que jeudi il y avait foule. On calcule que 12,000 personnes ont visité ce jour-là le terrain de l'Exposition. Il est réellement beau de voir l'enthousiasme, l'empressement et le concours cordial de toute la population de Sherbrooke et des environs, pour faire de l'Exposition un succès. Tout le monde y va de tout cœur et apporte sa quote-part.

La convention libérale qui a choisi M. Lapierre, a été tenue hier, à Ste-Julienne, sous la présidence conjointe de M. Bécarré, député de Berthier, et de M. Dubeau, député de Joliette. Sur proposition de M. Alfred Perrault et Delphis Beauchamp, le non de M. Lapierre fut soumis aux délégués ; sur proposition de M. M. James Pearson et Jérémie Champagne, M. D. A. Lafortune, C. R., fut proposé comme candidat. Celui-ci ayant demandé que son nom fut retiré, il n'y eut point d'autres propositions, et M. Lapierre fut déclaré l'élu de la convention aux applaudissements de l'assistance.

La Dominion Cereal Co., de Victoriaville distribuait gratuitement aux visiteurs des échantillons de son excellent Café Français.

Causerie Médicale

Piqûres et Morsures

Pendant la période des vacances, que le séjour des villes est insupportable et qu'il faut, pour y rester, être attaché par quelque devoir impérieux, la villégiature à la campagne ou à la mer est pleine de charmes.

Certes, il y a bien aux champs quelques petites incommodités, mais elles sont si bénignes et de si peu d'importance, qu'on n'en fait pas grand cas.

Nous croyons toutefois devoir donner à nos chers lecteurs de "l'Union" quelques conseils pratiques à cet effet.

À la campagne, par exemple, les moustiques qui, pendant des nuits entières, bourdonnent désagréablement à vos oreilles tout en vous perforant de leurs dards acérés, sont des compagnons plutôt désagréables. Comment s'en préserver?

De la façon la plus simple et sans qu'il soit besoin d'employer, comme dans les pays chauds, des moustiquaires de mousseline. Prenez seulement la précaution de fermer le soir les fenêtres de votre chambre avant d'y pénétrer avec de la lumière, car c'est celle-ci qui attire les moustiques.

Bien entendu, si vous avez l'habitude de coucher la nuit les fenêtres ouvertes, soufflez votre bougie et ouvrez ensuite.

Vous serez sûr en agissant ainsi de ne pas être harcelés par ces insectes insupportables.

D'ailleurs, si la piqûre des moustiques est douloureuse, elle est absolument inoffensive et une simple application d'ammoniaque vous en soulage instantanément.

Puisque nous sommes à ce chapitre indiquons rapidement le remède à employer contre les diverses piqûres auxquelles on se trouve exposé à la campagne.

Si vous êtes piqué par une guêpe, une abeille, une araignée ou toute autre bête plus ou moins venimeuse, suchez d'abord la piqûre, à condition toutefois de n'avoir pas de plaie à la bouche et lavez ensuite avec une solution antiseptique, eau phéniquée ou sublimée.

Il en est des blessures comme des piqûres, et sauf celles des chiens ou chats enragés d'une façon générale les morsures ne sont pas très dangereuses.

Il suffit, pour écarter toute complication et tout danger de laver immédiatement la plaie avec de l'eau tiède et du savon, puis de laver à nouveau avec une solution antiseptique—parcelle à celle que nous indiquons plus haut pour les piqûres dont on imbibera une compresse qu'on appliquera sur la morsure et qu'on laissera en place.

Ajoutons que lorsque l'on est mordu par un chien, il ne faut pas hésiter à mettre aussitôt l'animal en observation chez un vétérinaire, et si l'animal est reconnu enragé le malade doit immédiatement se rendre à l'Hospitail. Pasteur le plus rapproché pour y suivre le traitement que comporte son état.

Telles sont les quelques prescriptions que nous avions à indiquer à nos lecteurs. Qu'ils les suivent et ils seront nous pouvons la leur garantir—à l'abri des suites graves que peuvent occasionner—aux champs—les piqûres ou les morsures.

DOCTEUR TAST-MIEUX.

LA FIN DU MONDE

Périodiquement, tous les quatre ou cinq ans en moyenne, quelque illuminé éprouve le besoin d'annoncer à grand renfort de coup de tam-tam la fin du monde.

Cette année, on nous informa une fois de plus que la fin du monde est proche ; elle a été fixée d'une manière irrémédiable au mercredi 15 septembre prochain, à dix heures vingt minutes du matin. Ainsi le veut le Révérend Saundford, fondateur de la Société du Saint-Esprit de Shiloy dans l'Etat du Maine, aux Etats-Unis, lequel s'intitule "Elias, roi sans couronne".

A l'heure fixée, les croyants devront être réunis, enveloppés dans des vêtements d'une blancheur immaculée, sur les toits de leurs habitations. Et, tandis qu'ils seront appelés au bonheur éternel, ils verront les méchants précipités dans l'espace, "au milieu, dit-il, des débris du ciel et du soleil".

C'est du Cap que le Révérend Frank Saundford a télégraphié cette orfroyable prophétie à ses frères du Maine, et il s'apprête à les rejoindre.

Ne serait-il pas utile d'offrir à ce respectable "Roi sans couronne" un billet pour Beauport où il serait véritablement mieux à sa place que sur le toit de sa maison le 15 septembre prochain !

Candidat

Ste-Julienne, 8.—C'est M. Omer Lapierre, avocat de Montréal, qui sera le candidat du gouvernement à l'élection partielle de Montcalm, rendue nécessaire par la retraite de M. Dugas, futur juge de la Cour Supérieure à Joliette.

La convention libérale qui a choisi M. Lapierre, a été tenue hier, à Ste-Julienne, sous la présidence conjointe de M. Bécarré, député de Berthier, et de M. Dubeau, député de Joliette.

Sur proposition de M. Alfred Perrault et Delphis Beauchamp, le non de M. Lapierre fut soumis aux délégués ; sur proposition de M. M. James Pearson et Jérémie Champagne, M. D. A. Lafortune, C. R., fut proposé comme candidat. Celui-ci ayant demandé que son nom fut retiré, il n'y eut point d'autres propositions, et M. Lapierre fut déclaré l'élu de la convention aux applaudissements de l'assistance.

NOTES LOCALES

M. W. Badgley, gérant de la Banque Molson, de cette ville, prend actuellement ses vacances. Il est parti samedi, pour le lac Nicolet. M. P. Georges Garneau, comptable le remplaçant durant son absence. On ne pouvait lui donner un meilleur remplaçant.

Nous sommes heureux d'apprendre que M. Wilfrid Girouard fils de M. J.-E. Girouard, C.-R. est complètement rétabli de sa récente indisposition.

Jolie soirée, mardi soir, chez Mlle Berthe Mahen, en l'honneur de Mlle Jeanne Panneton, de Sherbrooke.

M. Arthur Girouard, avocat, de Thetford Mines, était en visite chez son père, M. J. E. Girouard, C. R.

M. Léger Morrissette, de Central Falls, R. I., est en visite chez des parents et des amis.

M. le notaire Paradis, de St-Ferdinand d'Halifax, était de passage à nos bureaux, mardi.

M. Paul Beaudry, avocat, est allé passer le dimanche dernier à Montréal.

Les amateurs de tennis, de cette ville, apprendront avec intérêt le résultat du tournoi commencé le premier août et qui s'est terminé le trois septembre. Les concurrents étaient MM. Jules Poisson, Fernand Ouellet, P. George Garneau, Adolphe Mailhot, Aimé Badgley, Dorais Méthot, Maurice Mahen, Wilfrid Girouard, Lorenzo Perrault. Le vainqueur fut M. P. George Garneau, comptable de la Banque Molson, de cette ville. Nos félicitations.

M. Alfred Cloutier, de Montréal, était en visite, dimanche, chez son père, M. Valère Cloutier.

M. Lorenzo Perrault, E. E. M., est retourné à Montréal.

A lire "Paradoxes sur le Soleil" en tête page, article intéressant du "Gaulois de Paris".

Pour les mamans "L'enfant gâté à trois ans, en 4ème page.

Le Rév. M. Pratte, curé de Ste-Hélène de Chester était de passage à Arthabaska, cette semaine.

Mlle Alice Baril, de Lawrence, Mass., est en promenade chez sa cousine, Mlle Cécile Baril.

Madame J. N. Lapierre, de Davy-laville est en visite, chez M. Eugène Gendreau.

M. Hubert Gimon, avocat, de Québec et M. Tansy, avocat, de Montréal sont venus plaider devant le magistrat cette semaine.

M. Eugène Gaudet, agent de la Cie télégraphique, de Victoriaville, était ici, hier.

M. Gaudet est parti ce matin pour Winnipeg où il occupera une place dans un bureau de cet endroit.

M. le notaire Garneau a été nommé par le Conseil de Comté surintendant spécial au sujet de la requête des contribuables de St-Louis de Blandford pour la construction d'un pont sur la rivière Bécancour entre Stanfold et St-Louis.

M. L. N. Leclerc de Stanfold, était de passage ici cette semaine.

M. et Mde Major, de Buffalo, N. Y. sont en visite chez Madame Thomas Baril.

M. Louis Garneau, Melle Garneau M. et Mde Edmond Paquet de New-Ireland, étaient en visite chez M. Norbert Garneau, notaire.

M. le magistrat Désilet est ici cette semaine pour présider le terme de la cour du magistrat.

Melle Jeanne Pepin est revenue de Montréal, hier.

On annonce le mariage de M. Rodolphe Perrault, du Département de l'Intérieur d'Ottawa, à Melle Jeanne Pepin, fille de Mde Ovide Pepin.

Melle Jeanne Panneton, est retournée à Sherbrooke après avoir passé quelques jours, chez madame J.-E. Méthot.

Madame J. Gagnon et Melle Tremblay de Chicoutimi sont arrivées chez M. Gustave Perrault.

Melle Mathilde Spérand est actuellement à Québec.

M. et Mde Philippe Crépeau sont allés à Stantead, cette semaine.

Le terme de la Cour Supérieure s'ouvrira le 13 septembre prochain.

M. Napoléon Garneau, avocat, de Drummondville était en notre ville, mercredi.

Madame J.-E. Girouard Melle Annette Girouard et M. Wilfrid Girouard sont partis pour Montréal, cette semaine.

OUELLET

Articles pour Cadeaux de Fete Cadeaux de Noces Importation directe du Japon

OUELLET

LE FIT REFORM

NOUVEAUX ECHANTILLONS

DERNIERE NOUVEAUTE

MESURES PRISES SUR COMMANDES

OUELLET

AOUT

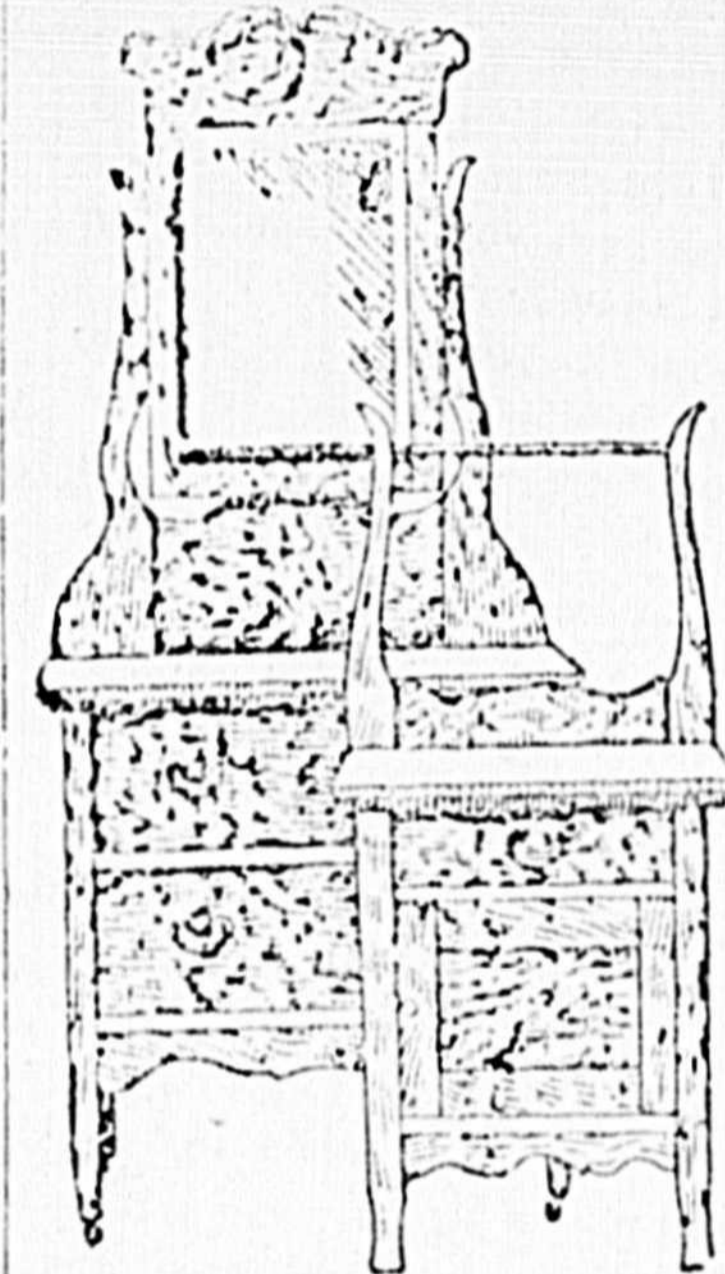
1909

L'assurance sur la vie Excelsior Bureau pour la Province de Québec, No 107 rue St-Jacques, Montreal M. John P. Daley Gérant Provincial

GRANDE VENTE

CHEZ

J. A. Hamel VICTORIOVILLE, P. Q.



Je vendrai pendant tout le mois, à partir du

PREMIER MAI

tout ce que j'ai en magasin à des prix excessivement bas.

Aménagements de Salons, Salle à Diner, Sofas-Lits, Tapis, Prêlards, Tables, Glacieres, Etc. Etc. Bon marché pour argent comptant

A VENDRE aussi meubles de secondes mains, en bon état et à bon marché.

Je suis aussi l'agent de la "Canada Furniture Co.". A ceux qui veulent se procurer de beaux meubles d'en profiter. Une visite est sollicitée.

J. A. HAMEL,

Près de la Fonderie de Victoriaville.

Echos du Jour

Le traité anglo-siamois, ratifié le 18 juillet dernier, ouvrira le Siam au commerce du monde entier.

Après avoir fait des observations, en Californie, des astronomes américains se disent en état de prouver que la planète Mars est habitable.

L'ancien shah de Perse a quitté la légation russe en route pour la Russie, où il vivra en exil, probablement à Odessa.

Le gouvernement anglais a décidé de continuer le "modus vivendi" de Terre-neuve jusqu'à ce que le tribunal d'arbitrage de la Haye ait rendu sa décision.

Le degré de docteur "Honoris causa" a été conféré au Dr Cook par l'Université Copenhague, en présence du prince héritier du Danemark.

Le roi de Saxe a fait une excursion en dirigeable avec le comte Zeppelin. Ils se sont promenés dans les airs pendant une heure. Le roi s'est déclaré enchanté.

La deuxième division de l'armée espagnole, composée de 11,000 hommes, a reçu l'ordre de quitter Madrid pour se rendre au Maroc. Le général Marina a besoin de renforts.

Des nouvelles du Congo français disent qu'un signal de nombreux cas de cannibalisme dans les régions de Mataba et de Sangha, où les nègres sont en pleine révolte.

Le gouvernement turc veut emprunter aux Etats-Unis, \$30,800,000. A cette fin, il a fait des propositions.

Plusieurs annexes du Vatican, y compris la chapelle Sixtine, ont été légèrement endommagées par le tremblement de terre du 31 août.

La ville de Soto La Marina (Mexique) a été complètement détruite par la dernière inondation. On ne voit que quelques tours et clochers émergeant de l'eau.

Mariage

Mardi dernier à St-Albert de Warwick avait lieu le mariage de M. Napoléon Couture fromager, fils de M. Albert Couture, de cette paroisse à Melle Turcotte fille de M. Athime Turcotte de St-Albert.

Nos meilleurs souhaits de bonheur.

DRUMMONDVILLE

L'ouverture des classes se fait cette année sous d'heureux auspices. Mgr Brunault, évêque de Nicolet, dont le zèle pour l'éducation est partout hautement apprécié, avait bien voulu se rendre à l'invitation de M. le curé et de M. M. les commissaires pour la bénédiction d'une nouvelle école de garçons érigée dans notre ville. La messe du Saint-Esprit célébrée en présence de Monseigneur dans l'église paroissiale avait rassemblé les élèves de différentes écoles ainsi qu'un grand

nombre de paroissiens, et après la célébration des saint Mystères, Mgr se rendit, accompagné de tout le peuple, au site de la nouvelle école pour en faire la bénédiction solennelle. Comme toujours, Sa Grandeur trouva des paroles éloquentes pour commenter les prières si belles de la bénédiction usitées par l'Eglise et pour encourager ceux qui se dévouent à la grande œuvre de l'éducation. Il rendit témoignage au zèle infatigable de M. le curé F. Tétrault, au dévouement des Révérends Frères de la Charité et félicita hautement Messieurs les Commissaires et la population de Drummondville de leur bienveillance et de leur esprit vraiment patriotique.

Puis s'adressant à M. le président des commissaires, Mgr formula l'espoir qu'avant longtemps il serait appelé à venir présider une autre bénédiction non moins belle, celle d'un hôpital, érigé sur les hauteurs de l'ancienne école. La population se dispersa emportant le meilleur souvenir de cette belle fête.

La nouvelle école, bâtie au centre de la ville en est un des plus beaux ornements ; et comme les années dernières elle est sous la direction des Frères de la Charité.

Dans l'après-midi, Mgr, accompagné M. le curé et de plusieurs autres membres du clergé, fit visite au collège et sut encore adresser des paroles pleines de paternelle bonté aux élèves.

Mgr fit pareillement visite à M. l'avocat N. Garneau maire de la ville et président de la commission scolaire.

**Sont-ils Bleus ?
Sont-ils Noirs ?**

Sont-ils bleus ? Sont-ils noirs ? Noirs ou bleus eh ! qu'importe ?
Tout reflète de son âme en vient à chanter l'iris ;
Chatoyant est l'éclair qui scintille à leur porte,
Paré au feu-follet, roi léger des Esprits.

Quand vers les doux espoirs, le songe les emporte,
L'azur du ciel lui-même à ses vœux est surpris,
Et si passe un nuage et qu'un vent le leur porte,
De l'ébène des maïs, ou les dirai épris.

Dieu les voulant charmeurs ne les fit point sévères,
La mousse moins gaïement pétile au bord des verres,
Que leur vive étincelle à l'arc blond des sourcils.

Et pourtant, ô chers yeux que ma lèvre caresse,
J'aime mieux vos languereux quand, noyés de tendresse,
J'y vois, perles d'amour, les pleurs de vos longs cils.

STEPHEN LIÉGARD
de l'Académie Française
du "Gaulois de Paris"

NOUVELLES DES CANTONS DE L'EST

STANFOLD
—M. l'abbé Gouin, curé de Warwick, était en visite au presbytère, jeudi.
—M. A. Bordeleau, marchand, est allé à Montréal, assister à un congrès des Forestiers-Catholiques.
—M. et Mme L. Juras, de Lyster, passent la semaine chez M. E. Lachance.
—Mme A. St-Cyr, de Victoriaville, et Mlle Brunelle, de Grand-Mère, étaient en visite chez des amis, la semaine dernière.
—Mme P. Bolduc, de Norwick, Conn., est en visite chez sa sœur, Mme Étienne Sylvain.
—M. Anselme Carignan, de Clairmont, N. H., est chez son père, M. F. Carignan.
—Mme H. Girouard et Mlle Antoinette Talbot sont allées à Hochelaga, conduire leur jeune sœur, Yvonne, au couvent des Srs de Jésus-Marie ; Mme F. E. Poitras est aussi allée reconduire sa nièce, Mlle Alphonsine, qui doit compléter ses études au même couvent.
—M. et Mme Gauvreau sont partis pour une quinzaine, pour visiter leurs parents de l'Isle-Verte.
—Les amis de M. G.-E. Nadeau se sont réunis, jeudi soir, pour lui présenter leurs félicitations et bons souhaits à l'occasion de son prochain mariage, avec Mlle Rachel Baril, qui doit avoir lieu le 13 courant.
—Mlle Albertine et Augustine Thibaudet sont allées passer quelques semaines chez des parents et amis, aux Trois-Rivières et Québec.

St-Clotilde de Horton

—Une cruelle épreuve est venue frapper une respectable famille de ce village.
Le jeune Magloire, âgé de 14 ans, fils de M. Emm. Champagne, est à l'hôpital Notre-Dame, à Montréal, où il a subi, mercredi, le 1er septembre, l'ablation de l'œil droit, comme conséquence d'un accident qui lui est arrivé, lundi soir, vers 6.50 heures, en face de la demeure du Dr Chs Lemaire ou il était à regarder un ouvrier qui travaillait à la réparation du trottoir, alors qu'un bout d'un clou de 6 pouces tout rouillé lui vola dans l'œil, s'enfonçant jusqu'au fond de l'orbite.
Le Docteur, qui était présent, arracha lui-même le bout de clou de l'œil du jeune homme et fit le premier pansement. Le lendemain le docteur conseilla le transport du malade à l'hôpital, et il n'y avait pas de temps à perdre, car l'autre œil commençait déjà à être affecté.
Aux dernières nouvelles, le jeune homme était aussi bien que possible, sous les circonstances. Toute la population sympathise avec cette famille dans le terrible et irréparable malheur qui la frappa.
—M. Alfred Gélinas et sa famille sont revenus des États-Unis, pour demeurer ici.
—Hier, le jeune Nestor Lyonnais, âgé d'environ 21 ans, fut conduit à sa dernière demeure. Il est mort des suites d'une indigestion. Ayant mangé une certaine quantité de *gâteaux noirs*, il fut pris d'une grave indigestion, et avant d'appeler le docteur il prit pendant quelques jours, des tisanes qui lui furent conseillées "par un homme qui soigne" et lorsque le docteur fut appelé il ne put que constater son impuissance devant la gravité du cas.
C'est une terrible leçon qui devrait faire réfléchir ceux qui sont toujours prêts à confier le soin de leur santé au premier venu.
—Mme Napoléon L. Landry est gravement malade.

S.-Rémi de Tingwick

—La semaine passée eut lieu le mariage de deux M. Gobell à deux de moiselles Laffeur. Ces nouvelles épouses demeurant à S.-Pierre les Hequets.
Depuis deux ans elles se dévouaient dans la paroisse de S.-Rémi de Tingwick à l'enseignement. Comme à plusieurs autres institutrices, Dieu leur fit partage d'un peu de reconnaissance, cette fleur aux suaves parfums qui germe dans les cœurs bons, dans les cœurs déliés.
Nos souhaits de bonheur les accompagnent.
—Dimanche dernier M. le curé par la paternellement, comme toujours, du sujet de l'éducation et de l'instruction dans nos écoles rurales. Il rappela ce

que certains parents oublient parfois, le respect que l'on doit aux titulaires des écoles. M. le curé fit distinguer que l'éducation doit être liée à l'instruction et certes si cette dernière est importante, la formation du cœur du petit enfant est bien supérieure aux sciences profanes.

—Presque toutes les écoles de cette paroisse se sont ouvertes le semaine passée.



Soumissions

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p. m., jeudi, 7 octobre 1909, des soumissions pour la construction d'un barrage sur la rivière Kipawa, comté de Pontiac, P. Q., lesdites soumissions devant être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, au dos de l'adresse, les mots : "Soumission pour barrage sur la rivière Kipawa."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission aux bureaux de M. J. G. Siog, ingénieur résident, bâtisse de la "Confédération Life, Toronto, de M. J. L. Michaud, ingénieur résident, bâtisse de la Banque des Marchands, rue St-Jacques, Montréal, et en s'adressant au maître de poste à North Bay, Ont., ainsi qu'au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque de la valeur de deux mille cinq cents dollars (\$2500.00), à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLÉON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 7 septembre 1909.

Soumissions

Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 5.00 p. m., vendredi, 24 septembre 1909, des soumissions pour les additions et changements à faire à l'Hôtel des Postes, à Québec, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots : "Soumission pour additions et changements à l'Hôtel des Postes, Québec."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumission ou s'adresser au bureau de M. Albert R. Décarie, ingénieur résident, édifice de l'Hôtel des Postes à Québec, et au ministère des Travaux publics, à Ottawa.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences ; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p. c.) du montant de la soumission, à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
NAPOLÉON TESSIER,
Secrétaire.

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, 2 septembre 1909.

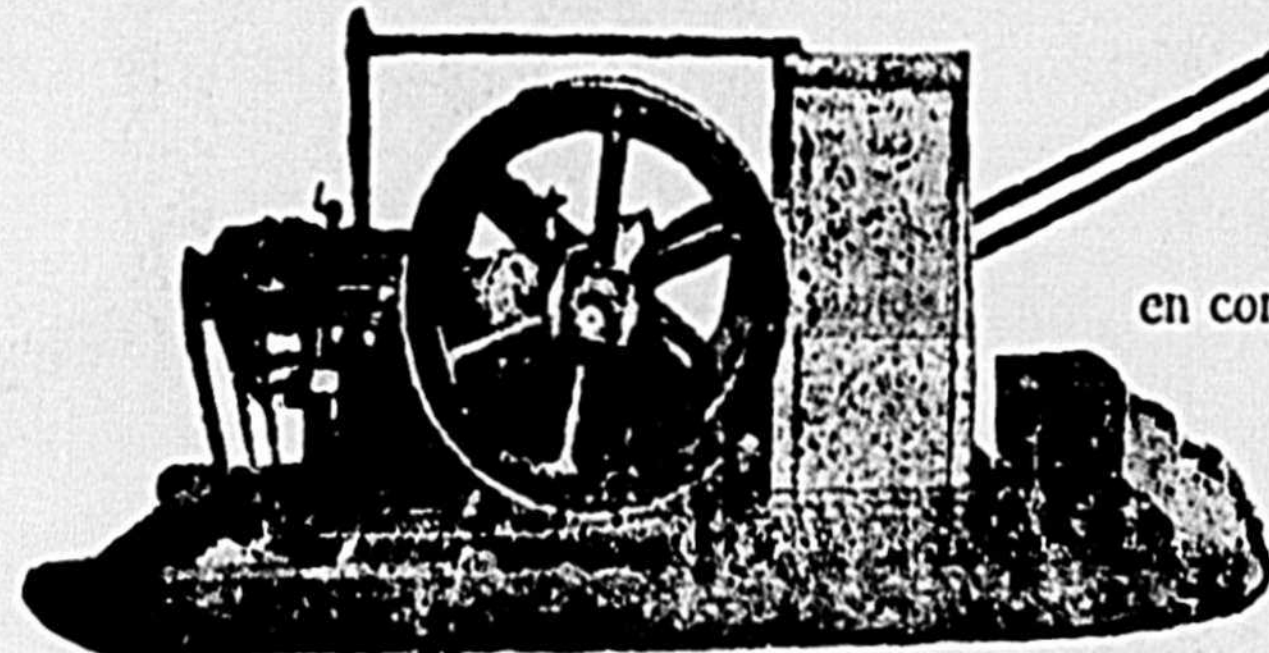
N. B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

A Vendre

Fromagerie à vendre immédiatement S'adresser à J. A. BLANCHET St-Rémi de Tingwick Qué.
Province de Québec, Cour Supérieure District d'Arthabaska, No. 217
Dame Adèle Bouché, de la ville de Thetford Mines, épouse commune en biens de Joseph Gédéon Vermette, marchand, de la même place, et dûment autorisé à ester en justice, a le 17e jour de juillet 1909, poursuivi en cette cause son dit mari en séparation de biens.
Arthabaska, 28 juillet 1909.
GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD
Procureurs de la demanderesse.

Engin à Gazoline Modèle Perfectionné.

Un Engin Pratique pour Toutes Sortes d'Ouvrages.
Pour Cultivateurs et Manufacturiers.



Nos Engins à Gazoline sont de construction forte et solide. Ils sont aussi très simples car il suffit de les examiner pour en comprendre parfaitement bien le fonctionnement. Il est reconnu que ce sont les ENGIN À GAZOLINE les plus économiques étant donné qu'ils dépensent relativement moins de gazoline que tout autre, et qu'ils déploieront toute la

force et même plus que la force pour laquelle ils sont marqués. Laissez-nous vous démontrer combien il est économique d'employer un Engin à Gazoline "LÉGARE" pour faire fonctionner votre Centrifuge, votre Baratte, Pompe, Meule, ou autre machines soit pour la ferme ou pour boutique.

P. T. LÉGARE, MANUFACTURIER et IMPORTATEUR
Voitures, Wagons, Machines Agricoles, Moulins à Battre, Engins à Gazoline, Etc.
273-287, rue St-Paul, QUEBEC.

Succursale Victoriaville

OSCAR LEMIRE, Gérant.

Vente par le Shérif

FIERI FACIAS DE TERRIS
Cour de Circuit—District d'Arthabaska
Arthabaska, à savoir : JEAN-BAPTISTE LÉTELLIER, demandeur ; contre P. LOUIS LÉFEBVRE, défendeur.

Une terre connue et désignée aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le canton de Balstrade, comme étant la moitié-est du lot numéro deux cent soixante-cinq (265) avec les bâtisses dessus érigées, circonstances et dépendances.

Pour être vendue à la porte de l'église paroissiale de Notre-Dame de Saint-Rosaire, le QUINZIÈME jour de SEPTEMBRE prochain (1909), à DIX heures de l'avant-midi.
P. L. TOUSIGNANT,
Shérif.

Bureau du Shérif,
Arthabaska, 10 août 1909.

Canada
Province de Québec, Cour de Circuit District d'Arthabaska, No. 549
Alexandre alias Alex. Langlois, cultivateur, de Notre-Dame de Ham, Demandeur,
vs
Philias Binette, ci-devant de la paroisse de St-Paul de Chester, et maintenant absent aux États-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Arthabaska, ce sept septembre 1909.
LOUIS-PH. CÔTÉ,
D. G. C. C.

Perrault & Perrault,
Avocats du demandeur.

Canada
Province de Québec, Cour Supérieure District d'Arthabaska, No. 171
John G. Wright, du canton d'Irlande, cultivateur, Demandeur,
vs
Waldon E. Barnes, de Lakeswood, dans l'Etat du Rhode-Island, États-Unis d'Amérique, Défendeur.

Il est ordonné au défendeur de comparaître dans le mois.
Arthabaska, le neuf septembre 1909.
LOUIS-PH. CÔTÉ,
Député P. C. S.

Louis A. Talbot,
Avocat du demandeur.

Contrat de la Malle

DES SOUMISSIONS, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 1er octobre 1909, pour le transport des Malle de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années, six fois par semaine, aller et revenir, entre Erle et St-Adolphe de Dudswell à commencer le premier janvier prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Erles, Ives et St-Adolphe de Dudswell et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ottawa, 14 août 1909.
Ministère des Postes,
Division des Contrats de la Malle.

Excursions de Moissonneurs

Les moissonneurs qui prendront l'engagement à Winnipeg de travailler à la récolte, seront transportés gratuitement jusqu'à Moose Jaw ; et jusqu'à Calgary, Macleod et Edmonton inclusivement sur paiement d'un modique supplément.
Sur le retour, les billets seront émis à Moose Jay, et à l'est, pour le point de départ dans la Province de Québec, pour \$18.00, sujet à la condition de trente jours de travail à la récolte ; réduction proportionnelle de Calgary, Macleod, Edmonton, etc., le tout sujet aux conditions imprimées sur les billets.
ADRESSEZ-VOUS À L'AGENT DE C. P. R. LE PLUS RAPPROCHÉ.

Un Aliment riche, agréable, fortifiant et facile à digérer

Ogilvie's Wheat Marrow

formé de la moelle du plus beau blé de l'Ouest Canadien, remplace avantageusement la viande au point de vue de l'hygiène et de l'économie.

En vente partout.
Chez Ogilvie Flour Mills Co., Ltd
MONTREAL ET WINNIPEG.

LA LIBRAIRIE ST-JEAN

76 RUE NOTRE-DAME
VICTORIAVILLE, P. Q.

Messieurs les Commissaires d'Ecoles, les Institutrices, etc. etc., trouveront à la Librairie St-Jean les articles suivants :

EN GROS ET EN DETAIL

- Paroissien noté.
- Poignes.
- Plaquettes.
- Papiers à papier.
- Palms.
- Pad havard.
- Poisson d'Avril.
- Palets et Tablettes.
- Pipes.
- Porte-Cigares.
- Cigarettes.
- Punch par Carte primes.
- Porte-portraits.
- Pistolets.
- Pompes.
- Presses à copier.
- Petits Jésus en cire.
- Queue de Morue.
- Règles.
- Rideaux à Spring.
- Souvenirs.
- Sacs à Coudes.
- Strappes à Coudes.
- Statues et Statuettes.
- Scapulaires.
- Show-Cases.
- Scrap Book.
- Strappes à Razoirs.
- Savonnettes.
- Stéréoscope vuos.
- Serviettes en papier de soie.
- Tablets d'intérêts.
- Tampon encre.
- Tables de multiplication.
- Tags.
- Tapisserie.
- Ticket case.
- Traveller Order Book.
- Tiro-Bouchons.
- Teddy Bears.
- Tally par Encre.
- Toile à Tableaux.
- Tabatières.
- Vaisselle.
- Vaisselle de fantaisie.
- Verres à Lampions.
- Viols.
- Visières.
- Impression de toutes sortes.
- Estampe en caoutchouc.
- Agent pour Plumes Waterman.
- Articles de Sport Spaulding.
- Knere.
- Cartes.

PACIFIQUE CANADIEN

Excursions de Moissonneurs
Les 13 Août et 10 Sept. 1909.

\$10

Winnipeg et les Champs de Blé de l'Ouest

CANADIEN

Les moissonneurs qui prendront l'engagement à Winnipeg de travailler à la récolte, seront transportés gratuitement jusqu'à Moose Jaw ; et jusqu'à Calgary, Macleod et Edmonton inclusivement sur paiement d'un modique supplément.
Sur le retour, les billets seront émis à Moose Jay, et à l'est, pour le point de départ dans la Province de Québec, pour \$18.00, sujet à la condition de trente jours de travail à la récolte ; réduction proportionnelle de Calgary, Macleod, Edmonton, etc., le tout sujet aux conditions imprimées sur les billets.
ADRESSEZ-VOUS À L'AGENT DE C. P. R. LE PLUS RAPPROCHÉ.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855
Capital payé - \$3,500,000
Fonds de Réserve - \$3,500,000

Possède 71 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GÉNÉRALES DE BANQUE
DEPARTEMENT D'ÉPARGNE

À toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants.
Succursale d'Arthabaska, Que.,
H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.

MANUFACTURIERS

Harnais, Colliers, Selles,
Valises, Sacs de Voyages
Couvertes à chevaux,
etc., etc.

Jamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL C. A.

A vendre ou à Concéder

Dix huit beaux emplacements à vendre ou à concéder dans la ville de Victoriaville, à partir de cinq minutes de marche de la gare, bel endroit, beaux terrains à bas prix. S'adresser à M. Raymond Paré, commerçant de paix, à Victoriaville.

GEO. SPENARD
ARTHABASKA, P. Q.
Agence du Célèbre
Patron McCall

Magasin à vendre

A WOTTON, P. Q.
Dans un des meilleurs centres de la province. Chances exceptionnelles. Raison de vente : dissolution de société. Avec ou sans Stock.
S'adresser à
GOUIN & FRERES,
Wotton, Co. Wolfe.

Défense d'Avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de ma main.
ARCADIUS BOULÉ,
Donné à Warwick, ce 3 juin 1909.

A Vendre

Homme ou Femme
Mon certificat de terre, comme vétérinaire de l'armée de l'Afrique du Sud, donné par le ministère de l'Intérieur, à Ottawa, est à vendre. Il donne droit à 320 acres de terre à choisir sur les terres du Gouvernement soit dans l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba.
Toute personne âgée au moins de 18 ans, Homme ou Femme peut acquérir cette terre avec le certificat de possession. Vente immédiate \$800.00. Écrivez ou télégraphiez à L.-E. Telford, 131 Shuter Street, Toronto, Ontario.

AVIS

EST donné par les présentes aux débiteurs et aux créanciers de feu Noël Lemay, autrefois du village de Warwick, décédé à St-Paul de Chester, le neuf juin dernier, d'avoir à se présenter à sa légataire universelle ou de correspondre avec elle, pour entrer en règlement de compte.
MME DELVINA LEMAY,
Vve de Valère Cruteau, St-Paul de Chester, P. Q.
Légataire universelle

A Vendre

Bonne maison en briques
Une bonne maison en briques, toute neuve, située dans le village de Warwick, à quelques pas des manufactures, sur la rue principale conduisant à Kingsley Falls, toute bien finie bonne cive en ciment, bon égout et bonne fournaise.
Conditions faciles
S'adresser à
EMILE TESSIER
Warwick, P. Q.

Défense d'Avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de ma main.
Donné à Tingwick ce 23 avril 1909.
MDE VVE GASPARD BOUCHER

Province de Québec, District d'Arthabaska, No. 217
Défense d'Avancer

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 17 septembre 1909, pour le transport des Malle de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années 12 et 6 fois par semaine, aller et revenir, entre South Ham et la gare de Weedon, à commencer le premier janvier prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de South Ham, Weedon Centre, Weedon et Weedon Station et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.
G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ottawa, 30 juillet 1909.

Listes électorales à vendre à ce bureau.

LA BANQUE MOLSON

INCORPORÉE EN 1855
Capital payé - \$3,500,000
Fonds de Réserve - \$3,500,000

Possède 71 succursales au Canada et des Agents et Correspondants dans toutes les principales villes du monde.

ON Y TRANSIGE TOUTES LES AFFAIRES GÉNÉRALES DE BANQUE
DEPARTEMENT D'ÉPARGNE

À toutes les succursales. L'intérêt est alloué aux plus hauts taux courants.
Succursale d'Arthabaska, Que.,
H. G. W. BADGLEY,
GÉRANT.

MANUFACTURIERS

Harnais, Colliers, Selles,
Valises, Sacs de Voyages
Couvertes à chevaux,
etc., etc.

Jamontagne Limitée.
BLOC BALMORAL
RUE NOTRE-DAME OUEST MONTREAL C. A.

A vendre ou à Concéder

Dix huit beaux emplacements à vendre ou à concéder dans la ville de Victoriaville, à partir de cinq minutes de marche de la gare, bel endroit, beaux terrains à bas prix. S'adresser à M. Raymond Paré, commerçant de paix, à Victoriaville.

GEO. SPENARD
ARTHABASKA, P. Q.
Agence du Célèbre
Patron McCall

Magasin à vendre

A WOTTON, P. Q.
Dans un des meilleurs centres de la province. Chances exceptionnelles. Raison de vente : dissolution de société. Avec ou sans Stock.
S'adresser à
GOUIN & FRERES,
Wotton, Co. Wolfe.

Défense d'Avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de ma main.
ARCADIUS BOULÉ,
Donné à Warwick, ce 3 juin 1909.

A Vendre

Homme ou Femme
Mon certificat de terre, comme vétérinaire de l'armée de l'Afrique du Sud, donné par le ministère de l'Intérieur, à Ottawa, est à vendre. Il donne droit à 320 acres de terre à choisir sur les terres du Gouvernement soit dans l'Alberta, la Saskatchewan ou le Manitoba.
Toute personne âgée au moins de 18 ans, Homme ou Femme peut acquérir cette terre avec le certificat de possession. Vente immédiate \$800.00. Écrivez ou télégraphiez à L.-E. Telford, 131 Shuter Street, Toronto, Ontario.

AVIS

EST donné par les présentes aux débiteurs et aux créanciers de feu Noël Lemay, autrefois du village de Warwick, décédé à St-Paul de Chester, le neuf juin dernier, d'avoir à se présenter à sa légataire universelle ou de correspondre avec elle, pour entrer en règlement de compte.
MME DELVINA LEMAY,
Vve de Valère Cruteau, St-Paul de Chester, P. Q.
Légataire universelle

A Vendre

Bonne maison en briques
Une bonne maison en briques, toute neuve, située dans le village de Warwick, à quelques pas des manufactures, sur la rue principale conduisant à Kingsley Falls, toute bien finie bonne cive en ciment, bon égout et bonne fournaise.
Conditions faciles
S'adresser à
EMILE TESSIER
Warwick, P. Q.

Défense d'Avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par qui que ce soit sans un écrit signé de ma main.
Donné à Tingwick ce 23 avril 1909.
MDE VVE GASPARD BOUCHER

Province de Québec, District d'Arthabaska, No. 217
Défense d'Avancer

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le vendredi, 17 septembre 1909, pour le transport des Malle de Sa Majesté, sous les conditions d'un Contrat projeté pour un terme de quatre années 12 et 6 fois par semaine, aller et revenir, entre South Ham et la gare de Weedon, à commencer le premier janvier prochain.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de South Ham, Weedon Centre, Weedon et Weedon Station et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.
G. C. ANDERSON,
Surintendant.

Ottawa, 30 juillet 1909.

Listes électorales à vendre à ce bureau.

Les Mois de Chaleur sont fatales aux bébés

Si vous voulez maintenir vos enfants roses, en santé et pleins de vie durant les mois de chaleurs, donnez-leur occasionnellement une dose de Tablettes Baby's Own. Cette médecine prévient les maladies mortelles de l'été en nettoyant l'estomac et les intestins; ou elles guérissent promptement ces maladies si les enfants en sont atteints. La mère qui garde cette médecine à portée peut être aussi en sûreté que si elle avait un médecin à la maison. Mme C. C. Roe, Georgetown, Ont., dit: "Je puis recommander fortement les Tablettes Baby's Own comme un grand remède pour les bébés durant les mois d'été. Je les ai employées contre les maux d'été et je suis très satisfaite des résultats." Vendues chez les marchands de médecines ou envoyées par la poste sur réception de 25 cents la boîte par la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

PROPOS AGRICOLES

Beau rendement d'une beurrerie

Nous lisons le *Journal d'Agriculture*, numéro de juillet 1908, le magnifique rendement donné par une beurrerie, à S. Simon de Rimouski. Cette lecture devrait vous intéresser, vous, cultivateurs qui savez, par expérience et par raisonnement, que l'avenir de votre aisance, de votre prospérité, dépend de l'industrie laitière. Voici donc les faits:

Cette beurrerie fut ouverte le 31 mars. Le lait s'y est vendu au prix de 30 centimes et l'on y a reçu, pendant 6 mois, de 1,500 à 2,000 livres de lait par jour. Le premier paiement, fait le jour de Pâques, a donné aux patrons \$1.07 par cent livres de lait. Cette beurrerie est généralement en opération d'avril à décembre. Des cultivateurs en ont retiré jusqu'à \$35 à \$40 par vache. On cite, avec un orgueil légitime, le cas du curé, M. Rioux qui, l'an dernier, avec une seule vache a retiré, pour sa part, \$40.29, tout en gardant le lait nécessaire à la consommation domestique. Un autre citoyen, M. Caron, avec six vaches, déclare, dans le même journal, avoir reçu, pour le lait de ses six vaches, \$284.45, ce qui fait une moyenne de \$47.40 par vache.

Continuons, pour intéresser nos lecteurs, et conseillons-leur de lire attentivement l'énumération de l'argent reçu par le moyen de cette beurrerie, la moyenne payée par cent livres de lait, et la moyenne du prix de beurre par livre. Ils verront avec étonnement, ou mieux avec satisfaction, le joli montant de \$159,748.45 qui, en dix ans, ont été reçus par les patrons de cette beurrerie et distribués entre eux de la mise d'un chacun. Il faut être complet dans nos renseignements et nous hâter d'ajouter que cette paroisse est relativement petite et que seulement 75 patrons y conduisent le lait de leurs vaches laitières. Ce qu'il faut remarquer là, surtout c'est évidemment la bonne administration et l'intérêt qui ont bien raison. Voulez-vous, en effet, avoir une crèmerie ou beurrerie prospère, il faut en comprendre le fonctionnement. On a dit que dans la conduite des affaires et des entreprises à fonds social, une bonne organisation et administration est la moitié du succès. C'est vrai aussi en industrie laitière. La moindre négligence du fabricant doit être vue au microscope, la comptabilité doit être très simple, à la portée de tous les cultivateurs. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'avoir fait un cours spécial d'étude. Une bonne tenue des livres est appréciée de tous et gagne vite la confiance. Que faut-il penser de ceux qui tiennent leurs comptes sur des feuilles volantes et détachées? Rien de plus pernicieux. Il faut additionner chaque jour la quantité de lait reçue et mettre en regard le total des livres de beurre correspondant, chaque jour, aussi, avec cette quantité de lait. De cette manière, le fabricant sait, tous les jours, les rendements obtenus. Supposé que le rendement se maintienne dans de bonnes proportions, c'est bon signe, car cela prouve que la machine centrifuge est en bon état et que le lait est aussi à l'état normal. Les cultivateurs, sont tous à même de comprendre ces choses élémentaires et d'y avoir l'œil. Ajoutons, enfin, que le devoir du fabricant est de vérifier tous les jours quelques échantillons de lait pour s'assurer qu'il n'y a pas fraude ni commencement de fraude. Dans ces conditions, l'industrie du beurre est payante, et on cesse de discuter pour savoir si le fromage ou le beurre rapporte les meilleurs bénéfices.

L'enfant gâté, à trois ans

Comment, trois ans! me direz-vous mais à trois ans un enfant n'est pas élevé, il ne peut donc être mal élevé. Je vous entends. Soit, mais l'enfant à trois ans vous allez voir que malgré vos dires il peut être mal élevé. Déjà vous trouvez en lui, du moins en germes plus ou moins développés, tous les défauts de l'âge mûr. Écoutez le langage de cet enfant. Si vous lui demandez quelque chose qui ne lui plaît pas, sa réponse est un non tout sec et ce non est un de ses mots favoris dont il use et abuse à chaque instant. L'enfant aperçoit-il dans les mains de quelqu'un, sur un meuble, dans une armoire, un objet qui lui plaît, il le veut avoir et il le veut tellement impérieusement que si on le lui refuse, il pleure, frappe, mord et s'il ne peut l'obtenir par ses cris et par ses larmes, il menace; je le dirai à... Une autre fois, on veut lui faire une caresse; si l'enfant n'est pas disposé à la recevoir, il jette les bras à droite et à gauche et, avec une mine qui déjà annonce le dépit, il répond aux gentillesse qu'on veut lui faire par une de ces apostrophes aigrelettes: "Je ne veux pas—tu m'ennuies—laisse-moi tranquille, va-t'en." Si vous lui avez fait un petit plaisir en jouant avec lui, il ne vous en sait aucun gré; au contraire il se fâche, si vous, lui dites que c'est fini. Voyez aussi les petites manières de cet enfant. Il n'est jamais content de rien, il

à l'air épuisé, hébété, et il tombe à terre. Dès qu'on s'en aperçoit, on lui enlève immédiatement son har nais: on le place à l'ombre, pour lui faire avaler quelques gorgées d'eau froide, lui éponger les narines et les oreilles avec une eau mélangée de vinaigre, puis on lui administre 4 cuillerées à soupe d'éther sulfurique 25 gouttes de teinture d'aconit, dans une bouteille de bière. Ces opérations terminées, appliquer sur la tête et entre les oreilles un sac rempli de glace. Au cas où les jambes sont froides, les frotter avec de l'essence de thérbentine chaude, et les envelopper avec de la flanelle ou des liens de paille, qu'on fixe au moyen de morceaux de toile. Il va sans dire que, durant le traitement, on évite de se servir du cheval malade.

Le Fermier de l'Annonciation. Du Pionnier.

Elevage du cheval ardenais

A ce sujet L'Union reçoit communication d'une importante circulaire que notre co-sociétaire M. le Dr W. Grignon, de Ste Adèle Conf. Agric. et inspecteur officiel de l'enregistrement des chevaux de race ardenaise pour la province de Québec, adresse à MM. les officiers des Sociétés d'Agriculture, Cercles Agricoles, Syndicats d'Elevage et à MM. les cultivateurs en général.

Le Dr Grignon rappelle les mérites du cheval ardenais et son heureuse influence sur l'amélioration de notre race chevaline. Il conseille l'augmentation du nombre des jugements ardenais. Il déclare que le ministère de l'Agriculture de la province de Québec serait disposé à en importer, dès cet automne, une cinquantaine, à la condition que des acheteurs s'enregistrent pour l'acquisition subséquente des sujets importés, au prix de \$300 à \$800 l'un.

Le Dr Grignon conseille l'assurance de ces bêtes de haut prix contre le risque de la mort.

Me gouvernement, expose le document, offre aux Sociétés d'Agriculture du comté d'avancer pour elles le prix des chevaux ardenais importés, mâles ou femelles, et puis de se rembourser ensuite de ce débours en trois retenues annuelles consécutives, à même les octrois qu'il fait à ces sociétés. Celles-ci transigeront ensuite avec les Cercles Agricoles, les Syndicats d'Elevage ou les particuliers qui désirent améliorer leur race chevaline.

Le Dr Grignon prie les intéressés de vouloir bien lui faire parvenir une réponse ferme à ces provisions, avant le 15 septembre prochain.

Le coup de soleil chez le cheval

fait la mine, il est égoïste, il est jaloux, il ne peut accepter qu'on donne des caresses à un autre qu'à lui. A table, il touche à tout, n'accepte que les morceaux de son choix et, si on lui sert autre chose, ce sont des plaintes et des récriminations à n'en plus finir.

Ses habits doivent être de son goût, sinon il ne les met qu'en rechignant.

Ses jeux sont les siens et non ceux d'un autre; tous ses camarades doivent se conformer à ses caprices.

Et que dira la mère à cet enfant? "Tais-toi—reste tranquille, méchante fille, laid garçon—je te fais plus, et si par hasard elle frappe la tappe qu'elle basarde à plutôt l'air d'une carrosse que d'un soufflet."

Voilà la première étape dans cette voie abominable qu'on appelle la gâterie chez les enfants.

Il y a certes du plus ou du moins chez nos petits malades pris en particulier, mais le fond reste le même pour tous.

Pour vos assurances contre le feu, adressez-vous à LAVERGNE & GARNEAU, notaires, Arthabaska. Ils ne représentent que d'excellentes compagnies: North British & Mercantile, Liverpool & London & Globe, Queen, Norwich Union, Western, Stanstead & Sherbrooke, Rimouski et Mont-Royal.

Défense d'Avancer

Je donne par le présent avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme ou qui que ce soit sans un écrit signé de ma main.

Donné à Victoriaville ce 25 novembre 1908. JOSEPH PRINCE.

Soumissions

Des soumissions adressées au sous-signé à Ottawa, sous enveloppe cachetée, et portant à l'endos "Soumission pour un nouveau steamer d'acier pour le service de Quarantaine," seront reçues jusqu'à midi, le trentième jour de septembre 1909, pour la construction d'un steamer d'acier pour le service de Quarantaine (en eau salée), à Halifax, Nouvelle-Ecosse, dans les principales dimensions suivantes, à savoir: Longueur, extrême, 85 pieds, 3 pouces; largeur, moufle, 19 pieds; profondeur, 10 pieds; à être livré à Halifax, dans la Province de la Nouvelle-Ecosse.

On peut se procurer les plans et devis du steamer en s'adressant au ministère de l'Agriculture, Ottawa, jusqu'au onze septembre 1909.

Les soumissions ne seront reçues que des constructeurs de navires véritables et possédant des chantiers de constructions navales. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque accepté égal à dix pour cent de la somme totale de la soumission, lequel chèque sera confisqué si le particulier ou la compagnie qui l'envoie refuse d'exécuter le contrat ou ne l'exécute pas intégralement.

Le ministère ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions. Les journaux qui publieront cette annonce sans l'autorisation du ministère n'en seront pas payés.

A. L. JARVIS, Sous-ministre intérimaire de l'Agriculture. Ottawa, 4 août 1909.

INTERCOLONIAL RAILWAY

Changeant Général d'Horaires

LE 27 APRÈS DIMANCHE, le 27 juin 1909, les trains quitteront la gare de Lévis comme suit, savoir:

2.00 a. m. — "Océan Limité" pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, excepté le lundi, Chars dorciotors. 12.55 p. m. — Express Maritime pour St-Hyacinthe et Montréal, tous les jours, Chars dorciotors et à diner. 12.10 a. m. — "Océan Limité" pour Halifax et St-Jean, tous les jours excepté le dimanche. Chars dorciotors et à diner directs, pour Halifax, St-Jean, Pelly-Mets et tout de la Rivière du Loup. 1.5 a. m. — Express pour Rivière-du-Loup, Caouima et Ste-Famille, tous les jours excepté le dimanche. Char parlor. 1.55 p. m. — Express Maritime, pour Halifax et St-Jean, tous les jours, Char dorciotors direct jusqu'à Halifax. Les samedis, ce train se rend seulement jusqu'à Campbellton. 5.00 p. m. — Express local pour Rivière-du-Loup, tous les jours, excepté le dimanche. 12.05 a. m. — Express de nuit pour Montréal, dimanches soirs seulement. Chars dorciotors.



Le spécifique par excellence des AFFECTIONS de la GORGE, des BRONCHES et des POUMONS. 25 ans de succès constants dans le traitement de la TOUX, du RHUME, de la BRONCHITE, de l'ENROUEMENT.

Détruit les germes de la consommation lorsqu'il est pris au début. Agit promptement et sûrement. Convient aux jeunes enfants comme aux adultes.

VENTE CHEZ TOUS LES MARCHANDS: 25c. LA BOUTEILLE.



LA FRAICHEUR DU TEINT est un précieux gage de succès pour celle qui sait la conquérir comme pour celle qui sait la garder.

La santé est le véritable talisman de la beauté: un sang riche et vermeil en est le gage le plus certain. Le surmenage, les veilles prolongées, les excès de table, l'abus des plaisirs, les exigences mondaines sont autant de causes d'appauvrissement du sang, de pâleur du teint, de manque d'appétit, de mauvaises digestions. Pour combattre ces malaises fâcheux

LE VIN ST-MICHEL

est tout indiqué: c'est le réparateur magique des pertes de l'organisme humain. Son usage régulier combat l'appauvrissement du sang, la défaillance des nerfs, le relâchement des tissus, la pâleur du teint avec tout son cortège de misères. C'est un vin vieux, très agréable à prendre avant ou entre les repas, qui convient à tous les âges, qui s'adapte à tous les tempéraments. Précieux pour les malades, les convalescents et les personnes souffrant de débilité générale ou de dépression du système nerveux.

Le VIN ST-MICHEL se prend à raison d'un verre à boardeaux avant chaque repas et chaque fois que le besoin s'en fait sentir.

BOIVIN, WILSON & CIE, AGENTS GÉNÉRAUX MONTREAL. EASTERN DRUG CO., AGENT POUR LES ETATS-UNIS, BOSTON, MASS., U. S. A.

A. BEAUCHESNE

FERBLANTIER-PLOMBIER MARCHAND - DE - FER ARTHABASKA

Vu l'augmentation considérable de mes affaires, et pour rencontrer les demandes de tous les jours, j'ai beaucoup agrandi mon établissement, pour me permettre de donner satisfaction au public. Je désire en même temps faire connaître au public que j'ai ouvert un

MAGASIN DE FER EN DETAIL

Le public trouvera à mon magasin toutes les Ferronneries de tablettes, et tous les autres articles qui entrent dans la ligne de Ferronnerie, tel que Peintures, Vernis, Huiles, Mastics, etc. Je continue comme par le passé le commerce de Ferblanterie et Plomberie, et vous trouverez toujours mon STOCK AU COMPLET.

Un assortiment considérable et varié dans tous les goûts. Venez voir, ça vaut la peine. Une visite est sollicitée.

10 nov. 1904—1a

Dr. P. A. Gastonguay HOTEL ALBION TENU PAR Comtois & Lallier PROPRIETAIRES Arthabaska, P. Q.

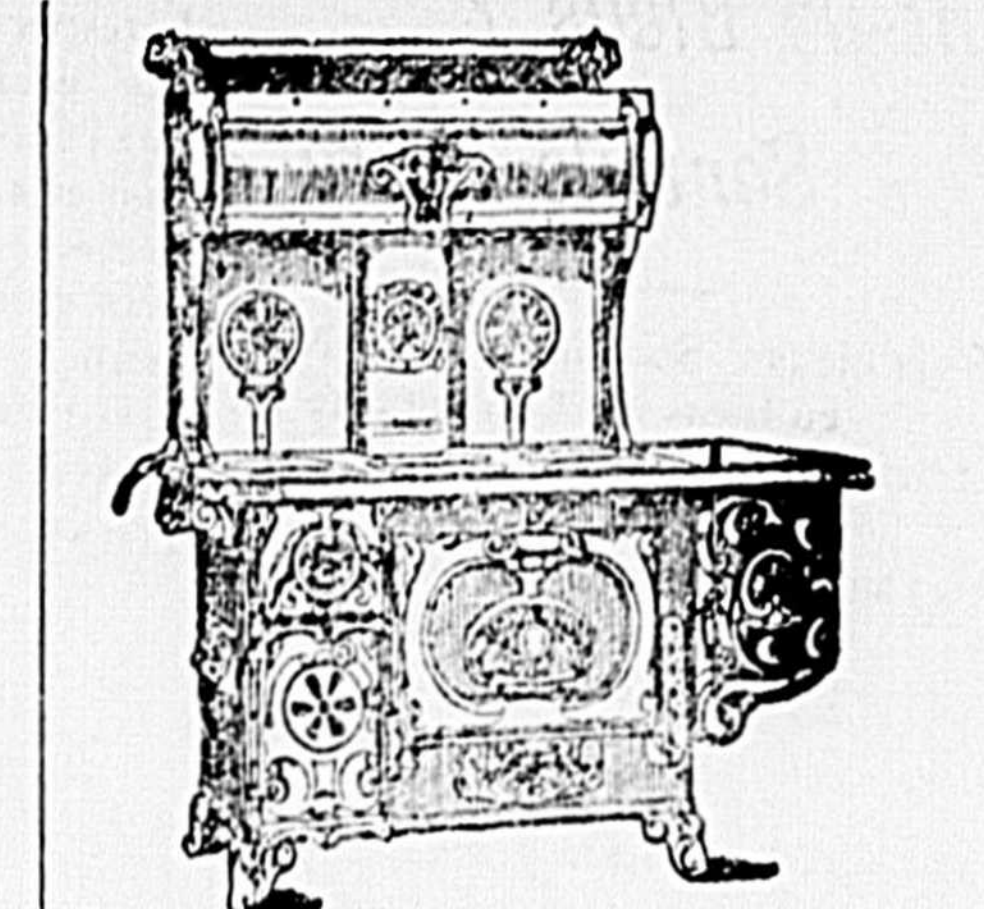
Elève des hôpitaux de Paris, Berlin, Vienne et Londres. Spécialités: Maladies des femmes et des enfants. Heures de consultation: 2 à 5 hrs. P. M. et 7 à 8 hrs. P. M. Téléphone 1881. 59 rue St-Ursule, QUÉBEC.

NAPOLEON GARNEAU Entrepreneur d'Arthabaska P essisville P. Q.

LAVERGNE & GARNEAU, Notaires ARTHABASKA, P. Q. L. LAVERGNE, M. P. C. R. GARNEAU, L. L. L.

ROMEO ALIE BOURREUR VICTORIAVILLE, P. Q., M. Alie se charge aussi des réparations de Meubles, etc., etc. Spécialités: Bourrures de voitures. Une visite est sollicitée.

ENCRE DE CHINE, pour marquer le linge, à vendre au bureau de L'UNION DES CANTONS DE L'EST.



La Fonderie de Victoriaville

A le plaisir d'annoncer au public qu'elle a le plus gros stock de poêles de cuisine et autres, du Comté d'Arthabaska. Elle tient les poêles d'acier de la plus grande manufacture du Canada, ainsi que les poêles en fonte. Tous ces poêles sont garantis et ont l'avantage de chauffer au bois et au charbon.

Si vous voulez économiser votre argent, venez examiner ce stock et connaître les prix. Nous défions toute compétition.

LA FONDERIE DE VICTORIAVILLE

Z. DUCHARME MARBRIER VICTORIAVILLE

M. Z. DUCHARME, de Victoriaville, a toujours en mains les Monuments, Epitaphes, Etc., Etc. Une visite sollicitée. Importateur de Gravit d'Ecosse de Statues de Carrara, Italie.

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS.

L. R. LAVERGNE Avocat ARTHABASKA L. R. LAVERGNE, LL.B. Ancien Bureau de LAURIER, LAVERGNE & COTE, rue de l'Eglise.

PERRAULT & PERRAULT AVOCATS ARTHABASKA, P. Q. Bureau: Rue de l'Eglise. J. E. PERRAULT GUSTAVE PERRAULT

WALSH & POISSON

Avocats ARTHABASKA, P. Q. J. F. WALSH, B. A. JULES POISSON, M. L. L. Bureau: En face du Bureau de Poste

GIROUARD, BEAUDRY & GIROUARD

AVOCATS Arthabaska Bureau: Rue de l'Eglise.

A. L. DUFRESNE

INGENIEUR CIVIL Arpenteur Provincial et fédéral. Membre de l'Association des Ingénieurs Civils du Canada SOLICITEUR DE BREVETS Bureau: 554 rue King. SHERBROOKE, P. Q. Téléphone Bell 349.

A. NORMANDIN

RESTAURATEUR MARCHAND DE FRUITS, BONBONS, TABAC, CIGARES, CIGARETTES, PIPES, Porte-Cigares, Porte-Cigarettes, etc. Porte voisine du magasin H. H. Guay et de la Banque de Québec. VICTORIAVILLE P. Q.

Docteur W. LaRoche

Médecin - Chirurgien WARWICK, P. Q.

P. A. B. FEENEY, B. A. LL. B.

NOTAIRE STANFOLD, P. Q. ASSURANCE VIE ET FEU Ancien bureau de J. A. HEBERT.

F. J. LAFLECHE

Médecin - Chirurgien Licencié pour la Province de Québec et les Etats-Unis. WARWICK, P. Q.

F. X. LAFLECHE

Médecin Pour le Canada et les Etats-Unis WARWICK, P. Q.